CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E2019** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2027**

ÉDITÉ LE 16/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/02/1974

Raison sociale : SA BONNARDEL

Forme juridique : SA
DEPUIS LE 01/01/2002

Capital : 266 250

145 IMPASSE DU MUGUET
ZA DES MARLHES
26300 ALIXAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 74 B 18

Siret : 300 531 894 00032

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 8000502

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 038-210018

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 005-160056

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 04 75 47 48 26 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
BONNARDEL THIERRY DIRECTEUR GÉNÉRAL / GUELET PAMELA SOUVERAINE ALINE MEMBRE DU DIRECTOIRE

Site Internet : www.bonnardel26.com

E-mail : bonnardel.tp@wanadoo.fr

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 866 905 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)		04/10/2023
1312	Terrassements - fouilles (Technicité confirmée)	10	10/10/2024
1321	Canalisations d'assainissement (Technicité courante)		10/10/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/11/2026 15:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.